

Les retraités de la Métallurgie

la
cgt
métallurgie

UFR

N° 86

WWW.FTM-CGT.FR/RETRAITES-UFR

NOVEMBRE / DECEMBRE 2024

**2024 : NOUS AVONS ÉVITÉ LE PIRE !
2025 : CONSTRUISONS LES LUTTES POUR GAGNER LE MEILLEUR !**



Page 2

EDITO

Page 3

Appel du Comité Général de l'UCR-CGT

Pages 4 & 5

Urgence de reconquérir notre Sécurité sociale

Pages 6 & 7

Violences sexistes et sexuelles

Pages 8 & 9

L'Industrie

Page 10

Dettes et déficit

Page 11

« Moins » de Kohei SAITO

la
cgt
métallurgie
UFR

FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DE LA MÉTALLURGIE CGT

263, rue de Paris, Case 433, 93514 Montreuil Cedex

Tél : 01.55.82.86.20 □ Fax : 01.55.82.86.53 □ e mail : ufr@ftm-cgt.fr □ site : www.ftm-cgt.fr

Directeur de publication : Frédéric Sanchez □ Rédaction : Jacques BAUQUIER

Trimestriel - prix : 1 € □ Abonnement annuel : 6 € □ Imprimé par Rivet Editions, Limoges

Commission paritaire 1128 S 06644 □ ISSN 2802- 902X



STOP AU HOLD-UP SUR NOS RETRAITES !

2



Jean-Marie VERNHES

Membre du Bureau de l'UFR

L'action des retraité(e)s, qui devait initialement se tenir le 1^{er} octobre, a convergé avec les manifestations pour l'augmentation des salaires. Elle a finalement eu lieu le 3 décembre 2024.

Ce jour-là, des milliers de retraité(e)s se sont mobilisé(e)s dans 144 points de rassemblements à travers la France pour revendiquer la revalorisation des pensions en adéquation avec l'inflation prévue pour 2024, une augmentation immédiate de 10 % pour compenser la baisse du pouvoir d'achat, ainsi que l'accès aux soins pour tous.

Les retraité(e)s ont déposé aux préfectures un total de 60 933 signatures de pétitions.

Malgré une rencontre avec le gouvernement, les propositions de revalorisation, à savoir 0,9% pour l'ensemble des retraité(e)s et 0,9 % en juillet pour les retraites inférieures à 1430€, sont insuffisantes et provocatrices.

De plus, la complémentaire AGIRC-ARRCO n'a augmenté que de 1,6 % soit 0,2 % en-dessous de l'inflation officielle, une situation qui ne fait que refléter la réalité vécue par les Français.

En tenant compte de cette nouvelle diminution du pouvoir d'achat, il faut également mentionner la hausse du prix des consultations chez les médecins généralistes, l'augmentation des franchises médicales et la baisse des remboursements, qui se répercuteront sur le tarif des mutuelles, puisqu'il est déjà prévu qu'elles augmentent de près de 10%.

Le gouvernement censuré

Quoi qu'il en soit, après le vote de censure du gouvernement Barnier, la question est de savoir quelle politique sera menée avec le prochain gouvernement ?

Pour la CGT, nous avons besoin d'une véritable politique de rupture pour que l'économie soit faite pour satisfaire les besoins des populations et plus pour la rentabilité financière et le profit.

Dans cette perspective, les urgences de réindustrialisation, de renforcement de nos services publics et de notre protection sociale doivent en être les principaux piliers.

Or, ces politiques ne seront possibles qu'avec l'appui de fortes mobilisations et de convergences d'intérêts et de luttes entre salariés et retraités.

C'est toute l'ambition que nous avons pour que 2025 soit l'année de conquêtes et reconquêtes sociales pour une société de justice et de paix.



APPEL DU COMITÉ GÉNÉRAL DE L'UCR-CGT

Depuis des mois, les retraité·es mènent des actions sous des formes diverses. Ces mobilisations ont permis des avancées, certes insuffisantes, qui nous encouragent à poursuivre.

Malheureusement, nous devons constater que les différents gouvernements s'acharnent à détruire ce que nous avons conquis et défendu tout au long de nos vies militantes et citoyennes : démantèlement de la Sécurité sociale, des services publics, de l'industrie, la marchandisation du système de santé, la spirale de la privatisation et de spéculation engagée par les différents gouvernements entraîne une flambée des prix non maîtrisée.

Ces éléments provoquent aujourd'hui un accroissement de la pauvreté, notamment chez les femmes, avec pour conséquence une baisse des niveaux de vie, laissant une partie croissante de la population dans l'anxiété du lendemain, la peur de la maladie et celle de la solitude. Il est pourtant possible d'agir autrement : conquérir et reconquérir une Sécurité sociale intégrale financée exclusivement par les cotisations sociales, bâtir un système de santé performant et public, renforcer des services publics adaptés aux besoins de toutes et tous, et garantir un niveau de pensions et de retraites permettant à chacun·e de vivre dignement cette étape de la vie.

Nous ne renoncerons pas à nos revendications et restons déterminé·es à les faire aboutir. La responsabilité du gouvernement et du patronat dans la situation actuelle est totale. En tant que retraité·es, nous sommes conscient·es que l'avenir de l'industrie, d'une agriculture respectueuse de l'environnement, des services publics de proximité constituent des enjeux cruciaux pour le bien-être et le bien-vivre à toutes les étapes de la vie. Nous nous engageons aux côtés des actives et actifs dans toutes les actions décidées en faveur de la justice sociale et environnementale.

Face à la volonté de diviser jeunes et retraité·es, salarié·es et retraité·es, ou même les retraité·es entre elles et eux, nous réaffirmons notre volonté de rassembler et de travailler ensemble pour un véritable changement de société. Nous mènerons les luttes nécessaires pour la paix dans le monde, contre les ventes d'armes et l'augmentation des budgets militaires, l'égalité entre toutes et tous, la reconnaissance du travail et, par conséquent, de la retraite.

C'est pourquoi le Comité général, réuni les 9 et 10 décembre 2024, appelle l'ensemble des retraité·es à une grande journée de mobilisation nationale dans la deuxième quinzaine de mars et à faire de l'année 2025 l'année de la reconquête de la Sécurité sociale et du droit à la Santé.

Montreuil, le 10 décembre 2024

UN DROIT À L'ACCÈS À LA SANTÉ, UNE URGENCE DE RECONQUÉRIR NOTRE SÉCURITÉ SOCIALE

4

L'année 2025 marquera le 80^e anniversaire de la création de la Sécurité sociale, un élément essentiel de notre quotidien, si fondamental pour certains, qu'il semble avoir toujours existé.

Depuis sa création en 1945, sous l'impulsion du Conseil National de la Résistance (CNR), le capital n'a eu de cesse de s'attaquer à la Sécurité sociale, une des conquêtes majeures du monde du travail portée par Ambroise CROIZAT, ministre du Travail, communiste et Secrétaire Général CGT de la Métallurgie.



Ainsi, Ambroise CROIZAT déclarait lors de la présentation de cette loi : « Rien ne pourra se faire sans vous (...) La Sécurité sociale n'est pas qu'une affaire de lois et de décrets. Elle implique une action

concrète sur le terrain, dans l'entreprise. Elle réclame vos mains... ».

On mesure combien ces propos sont d'actualité aujourd'hui.

Les différentes réformes qui ont eu lieu ces dernières décennies, comme celle imposée par Macron sur les retraites en 2023, ont pour seul objectif de toujours mieux répondre aux seuls intérêts du capital, qui n'a jamais supporté de voir une partie de la richesse créée par le travail lui échapper. Il cherche à accaparer cette manne financière avec des régimes d'assurances comme les complémentaires santé obligatoires ou la capitalisation pour les retraites.

N'oublions pas les propos tenus par Denis KESSLER en 2007, alors vice-président du MEDEF, « il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de défaire méthodiquement le programme du Conseil National de la Résistance ». C'est exactement ce que les gouvernements successifs ont entrepris depuis plusieurs années, avec une accélération de

ce processus de casse de notre protection sociale depuis l'arrivée de Macron.

D'où l'importance de revenir sur nos fondamentaux, en réaffirmant que le financement de la Sécurité sociale repose sur les cotisations sociales, qui font partie intégrante des salaires. Rien à voir avec la CSG, la TVA et les impôts.

L'année 2025 doit nous engager dans une campagne ambitieuse pour la reconquête de la Sécurité sociale en agissant pour une « Sécurité sociale intégrale » fondée sur le principe d'un système simplifié clair et accessible. Les richesses créées par le travail doivent être au service de l'intérêt général -donc collectif- répondant ainsi aux besoins sociaux de toutes et tous. Pour l'UFR-CGT Métaux, la reconquête de la Sécurité doit permettre à chacune et chacun de faire face à tous les événements ou aléas de la vie.

Dans cette optique, notre campagne pour le droit à la santé, droit à reconquérir, s'inscrit dans une volonté de reconquêtes.

Quelques rappels historiques :

La création de la Sécurité sociale et la période qui a suivi (1945 à 1967) se caractérisent par une double ambition :

- Construire un système couvrant les principaux risques sociaux (maladie, vieillesse et famille)
- Parachever le système démocratique en y intégrant les travailleurs dans la gouvernance économique et sociale du pays.

Les caisses de la Sécurité sociale étaient ainsi gérées par les travailleurs eux-mêmes, à travers leurs représentants syndicaux élus lors des élections sociales, avec une majorité de 75 % de représentants des employés contre 25 % pour des employeurs. Les conseils d'administration devenaient des lieux de décisions cruciaux (vote du budget, nomination des directeurs de caisse, etc.).

Durant cette période, avec la hausse du nombre de salariés, il apparaît légitime que les cotisants et bénéficiaires soient responsables du système avec

des ressources provenant des cotisations salariales (dont la part « employeurs »).

La deuxième grande période (1967 à 1996), a vu l'émergence de l'ère du paritarisme, marquant l'institutionnalisation du régime de Sécurité sociale. Ces dernières ont mis en place l'organisation administrative et financière du régime de la Sécurité sociale. Des caisses nationales ont été créées, avec pour mission d'assurer l'équilibre entre recette et dépenses (la fameuse règle d'or).

Toutefois, cette mise en place du paritarisme (égalité de représentation entre les employés et les employeurs) profita à ces derniers, qui parvinrent à créer des alliances avec certaines fractions syndicales, tandis que l'Etat prit de plus en plus un rôle central dans la gouvernance du système, ne laissant aux organisations syndicales qu'un rôle de supervision des caisses.

En janvier 2021, une cinquième branche sera créée, l'Autonomie, pour gérer les dépenses liées à l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées.

Toutefois, ces évolutions ont initié une longue contre-offensive acharnée contre les droits à la Sécurité sociale, avec pour fil rouge la remise en question de son financement par la cotisation et la mainmise de l'Etat avec une fiscalisation du financement de la Sécurité sociale.

Il est important de préciser que depuis 1991, la part des cotisations sociales dans le financement est passée de 86,8 % à 65,5 %. Dans la même période, la part du financement par l'impôt (CSG comprise) est passée de 4,9 % à 30,3 %. Depuis 1993, les exonérations de cotisations versées par les employeurs ont explosé pour atteindre 78 Milliards d'€ en 2024. On mesure bien le glissement du financement assis sur les salaires vers l'impôt.

LA SÉCURITÉ SOCIALE EN DANGER !

L'Objectif National des Dépenses de Santé (ONDAM) est en baisse constante et demeure depuis 30 ans systématiquement en-deçà des dépenses constatées. Après une augmentation de 3,2 % en 2024, très inférieure au réalisé de 2023 (4,8 %), l'augmentation prévue dans le PLFSS 2025 est prévue à 2,8 % par rapport à 2024, largement insuffisante pour répondre aux besoins réels.

Les premières conséquences sont déjà visibles: hausse du ticket modérateur, des franchises médicales et des participations forfaitaires, gel des pensions de retraite, augmentation conjoncturelle des cotisations mutuelles, insuffisance de moyens pour l'hôpital public, les EHPAD et les centres de santé public.

La ministre de la Santé a même annoncé une baisse des remboursements des médicaments par la Sécurité sociale, ce qui est scandaleux, quand on sait que les médicaments sont plus consommés par les retraités, notamment ceux de plus de 70 ans. Cela constitue une attaque directe contre l'accès aux soins et le droit à se soigner. Et un pouvoir d'achat à nouveau en berne, alors que les pensions ne sont pas revalorisées à la hauteur des attentes, avec une augmentation certaine des complémentaires santé et mutuelles, à l'image des propositions faites pour 2025.

D'où l'importance de réaffirmer l'importance de la Sécurité sociale, un système solidaire et juste pour la santé. Il est donc nécessaire d'engager une démarche de reconquête fondée sur les principes qui ont présidé à sa création : unicité, universalité, solidarité, démocratie, partage des richesses créées par le travail. La Sécurité sociale doit garantir la sécurité et la protection des citoyens face aux aléas de la vie, mais elle est aussi un outil de transformation sociale. Elle doit répondre aux besoins sociaux d'une population vieillissante avec la perte d'autonomie, les carrières décousues, les inégalités femmes/hommes, les besoins de santé, la précarité de l'emploi et les petites retraites. Elle doit aussi permettre d'instaurer une société plus juste et démocratique au service des travailleuses et des travailleurs et de toute la population (retraités, privés d'emplois, étudiants etc.).

Faisons de 2025 une année de débats, de rencontres et d'initiatives pour reconquérir une Sécurité sociale intégrale, sur la base du salaire socialisé, avec un système simplifié, clair et accessible, en opposition à la pratique actuelle qui régit les besoins de santé, de prévoyance et du grand âge par le PLFSS.

Bernard **DEVERT**

Membre du Bureau National de l'UFR

LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES NE CONNAISSENT PAS DE LIMITE D'ÂGE



Ces femmes, souvent plus isolées que durant leur vie active, issues d'une génération marquée par le patriarcat, sont de fait, exposées à des risques spécifiques de violences conjugales.

En effet, 25 % des femmes décédées sous les coups de leur conjoint ou ex-conjoint ont 70 ans ou plus.

Depuis le 2 septembre, date d'ouverture du procès **des viols de Mazan**, Gisèle PELICOT est la victime de cette affaire sordide. Elle se bat pour elle-même, mais aussi pour toutes les femmes victimes de violences sexuelles. Ce procès, qui touche à l'intime et interroge sur notre société, a fait de Gisèle PELICOT une icône, qui émeut le monde entier par son courage, car elle a osé affronter, à visage découvert, la banalité du mal.

En optant pour une audience publique et en renonçant au huis clos, Gisèle PELICOT, maman de 3 enfants, a ouvert les portes de sa vie et son intimité. Elle a accepté de porter sur la place publique un discours au retentissement mondial.

Pendant dix ans, elle a été victime de la paraphilie, de la perversion de son mari, celui qu'elle aimait et avec qui elle se disait heureuse pendant toutes

ces années, jusqu'à ce qu'elle découvre l'horreur que lui a fait vivre, malgré elle, l'un des plus grands prédateurs sexuels de ces vingt dernières années. Victime de soumission chimique et de viols tant par son mari, Dominique, que par plusieurs dizaines d'hommes, Gisèle PELICOT impressionne par son courage et a pris conscience qu'elle n'avait pas à éprouver de honte car elle n'avait rien à se reprocher. Elle a subi une centaine de viols et la décision de diffuser les vidéos n'a pas été facile à prendre mais elle a permis de révéler la vérité.

Dans l'immense majorité des cas de viols, 99,4 % selon les chiffres du ministère de la Justice, il n'y a pas de condamnation de l'accusé, le plus souvent, faute de preuves, faute d'écoute et de soutien. Le combat judiciaire de Gisèle PELICOT est donc « un cadeau fait aux femmes ».



Si certains accusés sortent avec un simple bracelet, il y aura des représailles publiques car il ne faut pas sous-estimer la fureur des femmes !!!

En l'espace de trois mois, Gisèle PELICOT est devenue une figure emblématique des luttes féministes contre la culture du viol, le fléau de la soumission chimique et le modèle de la société patriarcale. Ce phénomène, dont les retombées demeurent encore difficiles à évaluer, est d'une ampleur mondiale.

Cette affaire terrible a le mérite, si l'on peut dire, de mettre au grand jour plusieurs réalités :

- **La vraie figure du Patriarcat :** l'homme possède le corps de la femme, la soumet dans ce cas chimiquement et en fait ce qu'il veut. Mais cela va plus loin ! En effet, les témoignages des violeurs de Gisèle PELICOT révèlent que ceux-ci pensaient que l'autorisation du mari valait droit à violer.
- **La vraie figure de la Marchandisation du corps :** phénomène accru avec internet. Le site « coco.fr », utilisé par l'époux de Gisèle PELICOT et par les violeurs, regorge également d'annonces de prostitution d'enfants et d'adolescents.

Pour éviter que cette affaire terrible ne reste pas un cas isolé ou médiatique, qu'elle ne soit pas une affaire de femmes, il est indispensable que des politiques publiques efficaces soient mises en œuvre avec des moyens précis.

Mais aujourd'hui, le chiffre de féminicides ne recule pas, car même si les victimes n'hésitent plus à porter plainte, les violences perdurent car les moyens dédiés à la prise en charge des victimes ne suivent pas cette augmentation !



Les politiques d'austérité, telles que Barnier 1, Barnier 2 etc. vont à l'encontre des droits des femmes et conduisent à une dégradation des services publics des collectivités en matière de prise en charge des femmes victimes de violences et de prévention. De plus, l'éducation nationale ne dispose pas des moyens nécessaires pour instaurer des dispositifs d'éducation concernant le consentement et la vie sexuelle.

Pour la CGT, l'amélioration des conditions de vie passe par une réelle revalorisation des retraites et par la mise en place de services publics de qualité et bien pourvus, tels que, à titre d'exemple, le contrôle mammographique sans limite d'âge (actuellement limité à 75 ans), ou le dépistage colorectal pour toutes et tous.

Le collectif Femmes de l'UFR Métallurgie



INDUSTRIE : SALAIRE – EMPLOI – RETRAITE – RETRAITÉ(E)S UNE INDUSTRIE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES POPULATIONS, PAS AUX PROFITS

La casse industrielle se poursuit et s'accélère ces derniers mois en France et en Europe. Ce sont près de 200 Plans de Suppression d'Emplois qui sont annoncés et qui concernent 300 000 salariés en France.

Cependant, ce désastre industriel n'est pas une fatalité.

Il découle des stratégies industrielles conduites par le grand patronat, où la finalité de la production est uniquement basée sur la recherche immédiate de la rentabilité financière et du profit maximum.

Depuis 40 ans, la CGT se bat et alerte les pouvoirs publics et le gouvernement sur les politiques irresponsables menées par les donneurs d'ordre vis-à-vis des sous-traitants dans nos filières stratégiques.

Au lieu d'investir dans l'outil de production, la formation des salariés et dans la recherche pour rester à la pointe des nouvelles technologies, le patronat avec le soutien du gouvernement, a délocalisé et désindustrialisé la France, sacrifié des milliers de vies humaines pour faire toujours plus de profits et gaver les actionnaires.

POURTANT, RIEN NE JUSTIFIE CETTE DÉSINDUSTRIALISATION

Les plans de licenciements annoncés dans les secteurs de l'automobile, de la sidérurgie, des fonderies ne résultent pas d'un manque de travail, mais du fait que leur rentabilité en France ne satisfait pas les actionnaires.

Dans le secteur de l'automobile, par exemple, sous prétexte du passage des moteurs thermiques à l'électrique, les deux constructeurs français, STELLANTIS et RENAULT, ont décidé de délocaliser la production des voitures à moteurs thermiques dans les pays à bas coût de main d'œuvre afin de préserver leurs marges financières.

Pourtant, STELLANTIS vient de dégager 18 milliards de bénéfices en 2023 et RENAULT 2,2 milliards, tout en bénéficiant de milliards d'aides publiques.

POURQUOI L'INDUSTRIE CONCERNE-T-ELLE LES RETRAITÉ(E)S ?

La casse de l'industrie entraîne la casse des emplois, la réduction des salaires et une diminution de la croissance économique, qui sont la source des cotisations sociales permettant le financement de la Sécurité sociale et des retraites.

Au-delà des ravages sociaux, la désindustrialisation entraîne également la casse de nos services publics.



SALARIE(É)S – RETRAITÉ(E)S MÊME COMBAT !

Dans ce contexte, le MEDEF, soutenu par les différents partis de politiques libérales, demande encore d'augmenter les exonérations des cotisations patronales au nom de la réduction du coût du travail.

- » 80 milliards d'euros par an : c'est le montant des exonérations de cotisations sociales pour les entreprises.
- » C'est moins 17 milliards pour les caisses de retraites
- » C'est moins 35 milliards pour la Sécurité sociale

CE SONT LES PYROMANES QUI CRIENT AU FEU !

Depuis des années, ils nous font le coup du trou de la Sécu, mais qui en est vraiment responsable ?

Chaque année, à chaque PLFSS, sous prétexte de déficit de la Sécu, gouvernement et patronat décident de réduire les remboursements des soins et des médicaments qui devront être compensés par les mutuelles, voire des assurances.

INDUSTRIE, SERVICES PUBLICS, POUVOIR D'ACHAT, SÉCURITÉ SOCIALE, TOUT EST LIÉ !

Après les journées d'actions des :

- » 3 décembre pour l'augmentation des pensions ;
- » 5 décembre pour des moyens humains et financiers aux services publics ;
- » 12 décembre pour l'industrie et l'emploi.



Malgré la nomination d'un nouveau gouvernement, nous devons poursuivre et amplifier nos mobilisations pour :

- » Une reconquête industrielle en France ;
- » L'indexation des pensions sur la moyenne des salaires ;
- » La revalorisation des pensions au 1er janvier 2025 ;
- » Pas de retraites en-dessous du SMIC ;
- » Une Sécurité sociale 100 % intégrale ;
- » L'accès à la santé publique pour toutes et tous.

Jacques **BAUQUIER**
Membre du Bureau National de l'UFR

DETTE ET DÉFICIT PUBLIC, QUI SONT LES RESPONSABLES ?

10

C'est au moment même où le gouvernement Barnier, récemment censuré, s'apprêtait à présenter son Projet de Loi de Finances pour 2025, que nous avons appris que la France avait une dette abyssale de 110 % du PIB.

Comme à chaque fois, et pour faire passer des mesures antisociales, l'Etat trouve toujours un prétexte espérant nous faire avaler la pilule.

La France serait au bord du précipice, ce qui nécessiterait de faire des choix budgétaires drastiques pour ramener le déficit de 6 % à 3 % d'ici 2027.

MAIS QUI A CREUSÉ LA DETTE ET LE DÉFICIT ?

En 7 ans, le Président Macron a multiplié les cadeaux aux plus riches et aux entreprises, creusant ainsi la dette de 1000 milliards d'€. En effet, la dette publique est passée de 2200 milliards d'€ en 2017 à 3200 milliards d'€ en 2024.

Dans le même temps, les 500 plus grandes fortunes de France, voyaient leur patrimoine augmenter de 1000 milliards d'€. Cherchez l'erreur !

Mais pour le gouvernement et jusqu'à la droite extrême, la cause réside dans les dépenses publiques et les prestations sociales, dans lesquelles il faut tailler.

D'où les 60 milliards d'économie, dont 40 milliards dans les services publics qui sont déjà à l'os !

Pour le reste, la désindexation des retraites, une baisse drastique des remboursements de soins et de médicaments, un jour férié travaillé gratuitement, 3 jours de carence pour les fonctionnaires ainsi qu'une hausse des taxes sur l'électricité, entre autres.

En revanche :

- » Verser 200 milliards d'€ d'aides publiques tous les ans aux entreprises sans conditions ni contrepartie ;
- » Fermer les yeux sur les 200 milliards d'€ de dividendes versés tous les ans aux actionnaires - soit un montant supérieur au déficit public (154 milliards) - ne pose aucun problème.

Or, ce sont précisément ces politiques libérales qui ont mis dans le rouge les finances publiques.

NON, CETTE DETTE N'EST PAS LA NÔTRE !

Pourtant la dette est un outil indispensable pour assurer les dépenses d'avenir. Bien utilisée elle peut être un investissement qui rapporte : la Sécurité sociale, en 1946, coûtait 100 % du PIB de l'époque, elle a été financée par la dette, et a contribué à la reconstruction du pays.

Oui, si cette dette servait à investir :

- » Dans les services publics, la santé, l'éducation, la formation, la recherche et la réindustrialisation du pays ;
- » À relever les défis environnementaux en produisant là où l'on consomme avec des modes de transport moins polluants.

Cette dette serait alors avalée par une croissance saine, et son poids diminuerait dans le PIB.

Ainsi, le véritable problème de la dette ne réside pas dans son montant mais **à qui elle profite, et à quoi elle sert !**

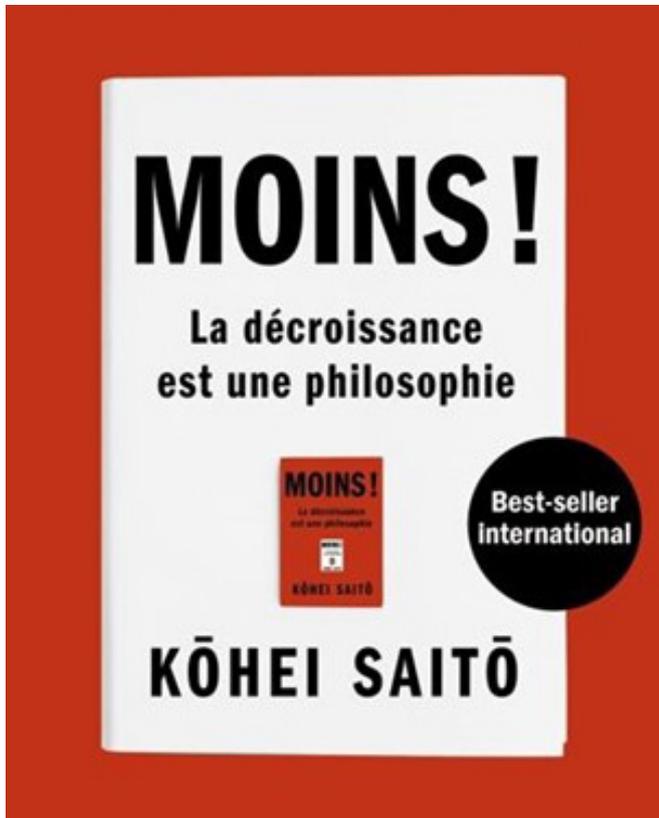
C'est pour toutes ces raisons qu'à la CGT, nous nous battons pour une société de transformation sociale où l'humain prime sur la finance, et où le progrès social prévaut sur les intérêts du capital.

Jacques **BAUQUIER**

Membre du Bureau National de l'UFR

KOHEI SAITO

11



Il fait de plus en plus chaud, on n'arrête pas de travailler, tout est transformé en marchandise.

En quête de survie et de liberté, un jeune philosophe japonais, né en 1987, lit les carnets d'un vieux philosophe allemand, mort en 1883. Il y découvre une pensée qui aurait tout pour sauver le monde entier et la partage dans le livre que vous tenez entre vos mains. Rien de plus, tout au moins.

S'appuyant sur les carnets tardifs inédits de Marx et voyant dans le pacte vert le nouvel opium des masses, Kohei Saito déconstruit le désastre social et écologique du capitalisme, dénonce le mode de vie des pays développés, et prône une société fondée sur les communs. Radical et urgent, cet essai fixe un objectif politique et civilisationnel apparemment incompatible : le communisme de décroissance. Il aspire à la transformation du

travail, à la démocratisation du processus de production, à la démarchandisation progressive, et à la mise en valeur des services essentiels.

Multiplier les espaces de liberté, miser sur les communs, l'autolimitation, la confiance et l'entraide, c'est dire si Kohei Saito assume sa responsabilité sociale et croit en ses lecteurs.

Kohei Saito est docteur en philosophie de l'Université Humboldt de Berlin et professeur associé à l'Université de Tokyo. Il participe à l'édition des œuvres complètes de Marx et Engels (MEGA). En 2018, il est devenu le plus jeune lauréat du Deutscher Memorial Prize. Il est l'auteur de *La nature contre le capital. L'écologie de Marx dans sa critique inachevée du capital* (Syllepse, 2021). À l'origine d'un débat inédit sur les changements climatiques au Japon, *Moins ! La décroissance est une philosophie*, déjà traduit dans 12 pays, est un bestseller international.

KLÉSIA

Pro

SOCIAL

VOUS INFORMER SUR LA PROTECTION SOCIALE

En tant qu'**employeur, délégué syndical d'entreprise** ou **partenaire social de branche**, vous négociez et pilotez un contrat de complémentaire santé ou de prévoyance.

Vous souhaitez mieux comprendre l'environnement et l'actualité de la protection sociale, les initiatives prises en matière d'action sociale et de prévention de la part de KLESIA et ses partenaires. Vous voulez retrouver facilement la façon dont la santé et la prévoyance se déclinent dans votre branche ? Avec **KLESIA Pro Social** c'est dorénavant possible.

KLESIA PRO SOCIAL, C'EST QUOI ?

C'est une application mobile reliée à un site internet qui réunit **une veille réglementaire, des fiches techniques** afin de retrouver et partager facilement les notions de base, un **espace dédié aux adhérents des fédérations patronales et syndicales de chaque branche** dont KLESIA est partenaire.

COMMENT Y ACCÉDER ?

- ▶ Vous pouvez **télécharger l'application** à partir d'un smartphone Apple ou Android.
- ▶ Vous pouvez également **consulter le contenu de l'application** et effectuer vos démarches d'accréditation de l'espace dédié aux branches **à partir du site internet suivant : <https://www.klesiaprosocial.fr/>**

Pour accéder à l'espace branches, cliquez sur celle qui vous intéresse, inscrivez-vous en remplissant le formulaire proposé en précisant le nom de votre entreprise, la fédération patronale ou syndicale dont vous dépendez et la branche à laquelle vous souhaitez accéder. Vous recevrez un mail dès que nous aurons effectué votre accréditation.

**Télécharger dès à présent
l'application via**

Pour Apple



Pour Android



- Prenez le QR Code en photo avec votre smartphone
- Pensez à installer une application de lecture des QR Code au besoin
- Et en cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter l'assistance KPS à l'adresse suivante : assistance.KPS@klesia.fr